

Le Groupe Casino a finalisé la cession de 3 hypermarchés à des adhérents Leclerc et perçu 38 millions d'euros

Paris, le 29 mai 2019

Faisant suite à la signature en janvier 2019 de promesses d'achat avec des adhérents Leclerc, le Groupe Casino annonce avoir finalisé les opérations de cession portant sur les hypermarchés de Castelnaudary (11), Anglet (64) et Castres (81).

A cette occasion, Casino a perçu 38 millions d'euros.

Les autres cessions se poursuivent conformément au calendrier prévu, le groupe Casino rappelant que ces cessions d'hypermarchés sont distinctes du plan de cession d'actifs non stratégiques annoncé le 11 juin 2018 et étendu à 2,5 milliards d'Euros le 14 mars 2019.

En parallèle de ces réductions de foyers de perte, l'enseigne Géant poursuit sa transformation, conformément à ses priorités stratégiques en axant son développement sur les synergies digitales (déploiement de l'application Casino Max et des corners Cdiscount) ainsi qu'en élargissant son offre bio.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Régine GAGGIOLI – Tél : +33 (0)1 53 65 64 17
rgaggioli@groupe-casino.fr

ou

+33 (0)1 53 65 24 17
IR_Casino@groupe-casino.fr

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - +33 (0)6 26 27 37 05

ou

+33(0)1 53 65 24 78 - directiondelacomunication@groupe-casino.fr

Agence IMAGE 7

Karine ALLOUIS – Tel : +33(0)1 53 70 74 84 - kallouis@image7.fr
Grégoire LUCAS - gregoire.lucas@image7.fr

Disclaimer

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.